# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020

#### **VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

ASSOCIATIONS	Moyenne des trois dernières	2020
	années	2020
Anciens d'Algérie	197	200
Association prévention routière	47	50
CA Brignacois	1610	1610
Cent Soupapes	253	250
Club du 3ème Age	433	430
Comité des Fêtes	763	0
Familles Rurales	1090	1090
Foyer Culturel	973	970
Ligue contre le Cancer	75	75
Mutuelle Personnel	47	50
DDEN	75	75
Société de Chasse	777	780
Ya Ka Dans'c	1523	1520
USEP	757	760
Le P'tit Cabaret	667	670
APE	227	230
Resto du Cœur Terrasson	75	75
Resto du Cœur Objat	75	75
La Boule Brignacoise	370	370
Pompiers Ayen	78	80
Chœur des Hommes	387	390
Espoirs Paysans	0	200
Les Amis de St Robert	0	989.87
TOTAL	10499	10939.87

La majorité des associations n'ayant pas eu d'activités cette année du fait de la crise sanitaire, il a été décidé de faire la moyenne des subventions versées en 2017.2018et 2019. Nous ne versons pas pour le moment de subvention au Comité des Fêtes dont le bureau est démissionnaire. En ce qui concerne "Amis de ST ROBERT" la subvention est versée en contre partie d'une représentation dans la commune.

Le Conseil Municipal décide de verser les subventions inscrites au tableau ci-joint.

<u>Travaux de dissimulation des</u> <u>réseaux télécommunication lère</u> <u>tranche entrée EST du bourg au lieu</u> dit « Le Pré Haut »

Les travaux correspondant ont été estimés à un total de 34 455.72 € TTC.

Les travaux de maîtrise d'œuvre et les travaux de Génie Civil sont pris en charge à hauteur de 50 % par la FDEE de la Corrèze soit 11 088 € TTC et 50 % par la commune soit 11 088 € TTC.

Les études et travaux de câblage sont pris en charge à hauteur de 82 % par Orange soit 10 069.37 € TTC et 18 % par la commune soit 2 210.35 € TTC.

La participation communale totale s'élèverait à 13 298.35 € TTC.

## PROGRAMME VOIRIE 2020 : choix de l'entreprise.

Il a été décidé d'effectuer des travaux de voirie 2020 estimés à 68 092.80€ TTC. Une consultation a été lancée sur le site des offres de marchés publics et sept entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise DEVAUD TP pour un montant de 52 680.00 € TTC.

<u>VERIFICATION POUR MISE EN SECURITE DES PONTS DE BELMONT, CHASSAT ET LA CHOISNE</u>: Consultation de bureaux d'étude pour une étude de structure

Il y a lieu de procéder à une vérification des structures en vue de futurs travaux d'élargissement des Ponts de Belmont, Chassat et La Choisne pour leur mise en sécurité. Une étude de leurs structures doit être effectuée. Pour cela, une consultation de bureaux d'étude doit être faite.

#### AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE : Consultation de maîtres d'œuvre

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'agrandissement du cimetière car il ne reste que deux concessions à la vente. Pour cela, une consultation de bureaux d'étude doit être faite.

## TRAVAUX PAB 2ème GENERATION 1ere TRANCHE: Choix de l'entreprise

Ces travaux correspondent à l'aménagement de la place de la boulangerie ainsi que du terrain multi sport à côté de l'école. Quatre entreprises ont déposé des offres. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise MIANE ET VINATIER pour un montant de travaux de 66 970 € HT.

# ACHAT DU LOGEMENT CORREZE HABITAT JOUXTANT LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que par délibération du 5 Décembre 2019, il avait été décidé de procéder à l'acquisition du logement social jouxtant la boulangerie afin de promouvoir un projet d'épicerie. Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire l'acquisition de ce logement social appartenant au bailleur social Corrèze Habitat et décide de construire un nouveau bâtiment afin d'y accueillir un nouveau commerce.

#### **ACHAT D'UN TRACTEUR**

Il convient de procéder à l'acquisition d'un nouveau tracteur pour améliorer l'outil de travail des agents du service technique. Quatre entreprises ont été consultées et ont répondu à l'offre (avec reprise tracteur Landini actuel et chargeur). Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise SEE ROCHE pour la somme de 39 000 € HT, l'offre la mieux disante ....

# RENOUVELLEMENT ADHESION AU CENTRE DE GESTION Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze

Pour faire face au problème posé par l'absence momentanée de personnel dans les collectivités territoriales, le CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CORRÈZE, conformément à l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, a créé un Service Public de l'Emploi Temporaire. Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention avec le Centre Départemental de Gestion de la CORRÈZE pour bénéficier de l'intervention d'un agent contractuel du Service Public de l'Emploi Temporaire.

# MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE A COMPTER DU $1^{\rm Er}$ OCTOBRE 2020

Lundi, Jeudi, et Vendredi : 9h / 12h – 13h30 / 18h Mardi : 9h / 12h Mercredi : 8h30 / 12h – 14h / 18h

Samedi: 9h / 12h tous les 15 jours

#### **QUESTIONS DIVERSES**

<u>APPLICATION MAIRES ET CITOYENS</u> : Alain FRAISSE précise à l'assemblée que cette application est gratuite

**SPIC**: Fond de péréquation intercommunal

Mr le Maire précise que l'Etat prélève de l'argent aux communes riches pour le reverser aux communes plus défavorisées. Pour info l'Agglo et les communes reversent 745 676€ par an. L'Agglo reverse 229 740€ pour son compte ainsi qu'une partie de la charge des 48 communes soit 94 822€ d'où un total pour l'Agglo de 324 562 €. Le solde restant soit 421 114€ est à la charge des communes. Quant à notre commune, nous versons 2849€.

#### **COMMISSION ELECTORALE**

Il a été nommé comme Présidente Isabelle SERFILIPPI, et Patrick FRICOTIN en tant que vice Président. En tant que délégués pour l'Administration, sont proposés Claude MARCILLOU, Jean Louis FILLAIRE et Nelly VEDRINE. Délégués pour Tribunal ; sont proposés Sylvette VEYSSET, Marie Christine LAJOINIE et Jean François FEUILLADE.